COLLABORATEURS
Myriam Bélanger
Gilles Cartier
Paul Ménard
Brigitte Shroeder
Daniel Tokateloff

DIFFUSION	**Ginette Vallières**
IMPRESSION	**Lafond & Associés**
MISE EN PAGE	**Ginette Vallières**
PHOTOGRAPHIE COUVERTURE AVANT	**Daniel Tokateloff**
PHOTOGRAPHIES COUVERTURE ARRIÈRE	**Élizabeth Ravaz**
WEBMESTRE	**Charles Prévost**

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU inc. (APLT)

Fondée en 1981

APLT
C.P. 1951
Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 3B0

Adresse électronique
info@aplt.org

Site Web
www.aplt.org

Boîte vocale
(514) 875-1538, poste 444

L'Association est affiliée à

Nature Québec / UQCN
870, av. De Salaberry, bureau 207
Tél. : (450) 648-2104 Téléc. : (450) 648-0991
www.naturequebec.org
conservons@naturequebec.org

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU inc. (APLT)

Saint-Michel-des-Saints (Québec)

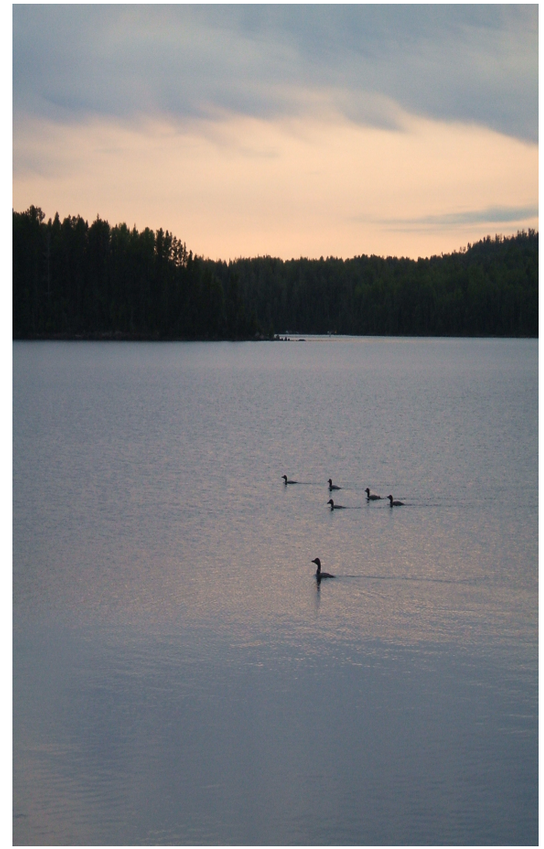

BULLETIN n° 13
Été 2008

Sommaire

- Le mot du président 1
- Algues bleues : La suite …? 2
- Notre gouvernement et les algues bleues… 3
- La distribution d'arbres des 24 et 25 mai 2008 : Un succès ! 4
- Programme RSV-lacs : Résultats des analyses de la qualité de l'eau - Été 2007 5
- Assemblée générale annuelle de l'APLT 7
  Recrutement de membres - Relève de membres du C.A.
  Conférence de Jean-François Girard
- Formulaire de demande d'adhésion ou de renouvellement 8
- Bibliographie 10
  Coordonnées du MDDEP - Repentigny
  Constitution du comité exécutif du C.A.

Le Bulletin est une publication produite par l'APLT, dédiée à ses membres. Depuis le premier numéro paru en 2002, le Bulletin est publié deux fois par année (éditions hiver et été) et distribué aux membres de l'Association par voie postale.

Tous les numéros du Bulletin sont disponibles en format PDF sur le site Web de l'APLT
www.aplt.org

Le contenu des textes n'engage que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Cet hiver a permis aux membres de votre conseil d'administration de souffler un peu après l'agitation de l'an passé. Nous poursuivons bien sûr nos actions dans le domaine des analyses de l'eau du lac, et vous trouverez dans ce bulletin un résumé des résultats du programme RSV-lacs, lancé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, auquel nous avons participé. Ces résultats confirment en gros ceux des analyses menées par l'APLT (avec l'aide d'un laboratoire de l'Université de Montréal) et par Certilab, à savoir que le lac Taureau peut se classer comme comportant un risque faible à moyen pour le développement de cyanobactéries (algues bleues). Donc la situation n'est pas critique, mais mérite un suivi très serré.

Cela confirme aussi que tous les riverains doivent prendre à cœur la santé de leur lac et faire tous les efforts pour suivre les recommandations déjà largement diffusées : arrêt du déboisement des rives et de la coupe de gazon, reboisement avec arbres et arbustes, vérification des fosses septiques et réparation ou remplacement des installations défectueuses.

Notre association a beaucoup de travail à faire sur le plan de l'information, de la motivation des riverains, ainsi que de l'action à initier et parrainer. Le succès de la distribution d'arbres et d'arbustes par la Municipalité les 24-25 mai (à laquelle plusieurs bénévoles de l'APLT ont apporté un soutien) est un véritable encouragement.

D'ailleurs, nous poursuivons nos efforts de sensibilisation, car nous aurons la chance d'accueillir Mme Hélène Dubé, consultante spécialisée en revitalisation des berges, lors de notre prochaine assemblée annuelle, le 26 juillet 2008. C'est grâce à 25 ans d'expérience dans le domaine de l'horticulture que madame Dubé a acquis une solide compétence en se qualifiant pour offrir un service d'accompagnement et de consultation dans la réalisation de projets de revitalisation des berges.

Nous voulons donc être optimistes car nous constatons que la crise de l'été 2007 a provoqué une prise de conscience à tous les niveaux et a lancé une tendance vers la protection des rives du lac. Souhaitons que cette tendance se maintienne et se concrétise. Nous en sommes tous responsables.

Gilles Cartier
Président de l'APLT

Bibliographie

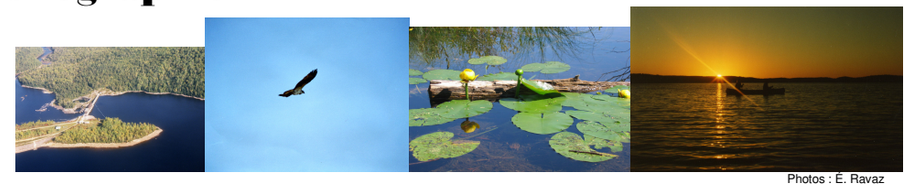

Photos : É. Ravaz

BLAIS, Sylvie. ***Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries. Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et rivières***. 3e édition. Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc, 2008, 54 p. ISBN : 9782550524083. Prix : gratuit.
Ce guide, en format PDF, peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante :
www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf

LAPALME, Robert. ***Algues bleues : Des solutions pratiques***. Bertrand Dumont, 2008, 256 p. ISBN : 2923382251. Prix : 34.95$. (Guide destiné à tous ceux qui veulent contrer ce fléau qui a déjà contaminé 200 lacs du Québec.)

LAPALME, Robert. ***Protéger et restaurer les lacs.*** Bertrand Dumont, 2006, 192 p. ISBN : 2923382072. Prix : 28.95$. (Aménagement du terrain, de la zone littorale, contrôle des plantes aquatiques sont quelques-uns des sujets abordés dans ce livre qui deviendra votre référence.)

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de Lanaudière
100, boul. Industriel
Repentigny QC J6A 4X6

Téléphone : (450) 654-4355 ou 1 866 694-5454
(24 h sur 24 et 7 jours sur 7)
www.mddep.gouv.qc.ca
Patrice Masse, inspecteur :
patrice.masse@mddep.gouv.qc.ca

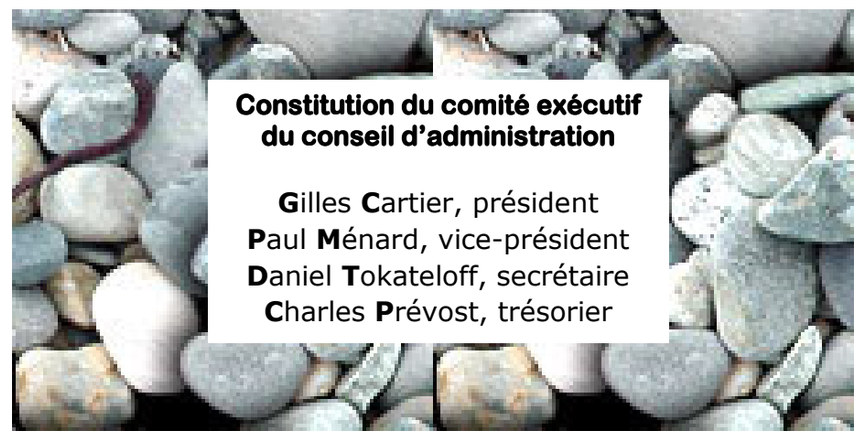

Envoyez la demande et le paiement à : **APLT**
Case postale 1951
Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 3B0

Algues Bleues
La Suite ...?

Par *Daniel Tokateloff*

Somme toute, l'apparition très fugitive d'algues bleues dans le lac Taureau au cours de l'été 2007 a eu deux effets très bénéfiques : d'abord la prise de conscience par toute la communauté de Saint-Michel-des-Saints de l'importance de protéger l'environnement naturel du lac (que plusieurs pensaient immunisé contre toute dégradation à cause de sa grandeur), et ensuite la nomination d'un inspecteur municipal qui se consacrera uniquement aux dossiers environnementaux.

Le conseil d'administration de l'APLT félicite donc le maire et son conseil pour cette décision, et salue l'arrivée de Francis Lacelle dans ses nouvelles fonctions. L'APLT renouvelle son engagement de collaborer avec Francis dans ses dossiers de protection de l'environnement du lac Taureau et de l'appuyer lorsqu'il le jugera nécessaire.

Que va-t-il donc se passer en 2008 pour faire face à ce genre de problème ?

Suite à une courte discussion avec M. Lacelle, il apparaît que ses actions s'orientent dans les directions suivantes :

- Inspection des rives du lac Taureau pour localiser les déboisements abusifs. Dans un premier temps, le secteur de la baie Morissette sera inspecté, ainsi que les terrains des développements riverains récents. La Municipalité veut identifier les riverains qui posent problème et entend collaborer avec eux pour corriger leur situation. Le but global est d'effectuer une évaluation de tous les terrains riverains et de forcer les propriétaires à agir.

- Étude, par une firme d'ingénieurs, du bassin de sédimentation du système de traitement des eaux usées de la municipalité et mise en œuvre de correctifs acceptables par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de le remettre en service de façon constante ou bien de le compléter ou de le remplacer par un système de déphosphatation. Cette étude est déjà en cours et des recommandations sont attendues.

- Établissement d'une surveillance (dite « vigie ») des secteurs du lac afin de déceler des apparitions de cyanobactéries (algues bleues), avec la collaboration des associations de riverains.

- Nouvelle approche non alarmiste dans le cas d'annonce d'apparitions limitées d'algues bleues, tel que cela est préconisé par le MDDEP.

- En ce qui concerne les fosses septiques déficientes, la Municipalité va d'abord mettre la priorité sur le contrôle des installations septiques au lac à la Truite, puisque celui-ci semble présenter des problèmes sérieux, et va ensuite se

tourner vers les installations septiques autour du lac Taureau. Cependant, la réglementation actuelle limite les possibilités d'intervention sur les anciennes installations (qui sont les plus polluantes). Aussi, la Municipalité envisage-t-elle d'établir de nouveaux règlements municipaux portant sur la gestion des installations septiques existantes et désuètes.

Ce programme est encourageant et démontre enfin une certaine ouverture de la Municipalité en faveur de la préservation de l'environnement naturel du lac. L'APLT espère que ces intentions ne sont pas des discours et qu'effectivement, cette nouvelle orientation sera suivie, malgré toutes les objections et tous les obstacles que les divers « développeurs » vont soulever.

L'APLT a l'intention de suivre ces actions et de jouer son rôle de chien de garde, tout en assurant cependant à la Municipalité que le conseil d'administration et les bénévoles de l'APLT sont prêts à s'impliquer pour aider à les mener à bien.

Notre gouvernement et les algues bleues... Par *B. Schroeder*

« Les algues bleues ne font plus de vagues », titrait Louis-Gilles Francoeur dans Le Devoir, il y a quelques semaines (25 avril 2008). En fait, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs renoncera à signaler tous les lacs où les cyanobactéries font apparition. Il se limitera à informer le public des lacs où la prolifération d'algues bleues aura entraîné une interdiction d'activités humaines.

Donc, si les algues bleues ne font que se pointer, et même si c'est mauvais pour la faune aquatique et pas très invitant pour qu'on se baigne, notre gouvernement ne voit pas là un gros problème puisque personne n'en sort mort encore ! Alors c'est triste à dire, mais il préfère ne pas faire trop de vagues !...

Mais soyons positifs ! Après tout, il faut reconnaître que le gouvernement a réagi très vivement l'an passé lors de la crise des algues bleues à travers le Québec, et même si cette réaction a été parfois trop alarmiste, ses effets bénéfiques ont été multiples : grande sensibilisation de la population à ce problème, prise de conscience par les élus municipaux, lancement de campagnes de reboisement à travers le pays, volonté de surveillance des installations septiques.

Il faut maintenant s'assurer que ces bonnes résolutions ne s'évanouissent pas avec le temps et que tous continuent dans cette nouvelle voie.

ASSOCIATION POURLA PROTECTION DU LAC TAUREAU (APLT)
FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Selon le règlement 1 du 23 juillet 2006 qui a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale de l'APLT le 7 octobre 2006, toute personne qui désire devenir membre de l'APLT, et qui n'a pas déjà été membre dans les cinq (5) années précédentes, doit remplir la présente demande d'adhésion. Les demandes seront examinées régulièrement par le conseil d'administration de l'APLT et une réponse sera fournie au demandeur dans les meilleurs délais.

La demande d'adhésion ou de renouvellement doit être accompagnée d'un paiement de 20$ qui constituera, dans le cas d'une demande d'adhésion, au paiement de la 1re cotisation annuelle.

Nom et prénom ……

Courriel ……..

Adresse principale (de correspondance)
……
……
……
……

Téléphone ……..

Adresse à Saint-Michel-des-Saints
……
……

Téléphone ……..

A- Pour un renouvellement
(Ancien membre dans les 5 dernières années)

Cochez ☐

B- Nouveau membre - Motivation de la demande
Expliquez brièvement ce qui motive votre adhésion à l'APLT.

……
……
……
……

Parrainage
Requis pour les nouveaux membres. Le parrain doit être un membre en règle de l'APLT depuis au moins 2 ans.

Nom et prénom du parrain ……

Téléphone ……..

Date de la demande
……..

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APLT

Samedi 26 juillet 2008
9 h 00 à 12 h 00
Salle J.-Moise–Bellerose, Saint-Michel-des-Saints

La convocation pour cette assemblée et l'ordre du jour préliminaire sont joints au présent bulletin.

Veuillez noter que seuls les membres en règle seront admis, ainsi que les personnes qui ont été membres de l'APLT dans les derniers 5 ans et qui pourront renouveler leur statut de membre sur place.

Selon les nouveaux statuts de l'Association, les nouveaux membres ne pourront avoir droit de vote que s'ils ont été admis comme membre au moins 45 jours avant la date de l'assemblée.

Nous comptons sur vous !
Qu'on se le dise…

RECRUTEMENT de membres – RELÈVE de membres du C.A.

La campagne de renouvellement 2008 des membres de l'APLT est débutée. Déjà, plusieurs membres ont fait parvenir leur cotisation de 20$ à l'Association. N'attendez pas l'assemblée générale annuelle pour le faire. Vous pourrez ainsi mieux profiter de la période d'enregistrement à l'assemblée pour vous entretenir avec vos représentants ou avec d'autres propriétaires riverains de sujets qui vous concernent le plus.

Par ailleurs, plusieurs membres de votre conseil d'administration occupent leur poste depuis plusieurs années et songent à relever de nouveaux défis. Toute personne qui aimerait participer de plus près à la protection de l'environnement du lac est invitée à présenter sa candidature à l'un ou l'autre des postes qui deviendront vacants. Pour ce faire, il vous suffit de faire part de votre intention à l'APLT, soit par téléphone, par courriel ou par écrit.

Nous avons besoin de bonnes volontés et d'idées nouvelles ! Alors, n'hésitez pas à nous contacter.

Le comité exécutif de l'APLT

Conférence de Jean-François Girard,
avocat et biologiste spécialisé en protection de l'environnement

Me Girard présentera sa conférence portant sur l'aménagement et la revitalisation des rives le samedi 12 juillet 2008, à 9 h 30, à la salle J.-Moise–Bellerose.

La Municipalité de Saint-Michel-des-Saints convie tous les citoyens à cette présentation.

La distribution d'arbres des 24 et 25 mai 2008

Un succès !

Par *Daniel Tokatéloff*

La fin de semaine de l'arbre organisée par Francis Lacelle, inspecteur en environnement de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, avec la collaboration de membres de l'APLT et du RDPRT*, a été un franc succès.

En effet, les 2 000 plants d'arbres qui avaient été mis à la disposition de la Municipalité par l'Association forestière de Lanaudière, ainsi que les 200 arbustes offerts gracieusement par la Caisse populaire Desjardins de Saint-Michel-des-Saints, ont été distribués en beaucoup moins de temps que prévu : le deuxième jour à midi, il n'en restait plus !

En fait, les propriétaires et résidants de maisons et chalets du territoire de Saint-Michel-des-Saints ont répondu avec enthousiasme aux annonces faites par la Municipalité et l'APLT et, dès le samedi matin, les gens attendaient en file pour obtenir leurs arbres !

Heureusement, grâce à l'efficacité des représentants de la Municipalité et des bénévoles des deux associations, la distribution a pu se faire dans les meilleures conditions et dans la bonne humeur.

Un grand bravo donc aux organisateurs, et bien sûr aussi à tous les résidants qui ont répondu à cet appel et qui font l'effort de reboiser leur morceau de rive.

Et l'an prochain ?

Devant ce succès, on parle déjà de renouveler l'expérience l'an prochain avec, nous l'espérons, plus d'arbres et plus d'arbustes !

---

* Regroupementt pour le développement et la protection du réservoir Taureau

Programme RSV-lacs

Résultats des analyses de la qualité de l'eau – Été 2007

Par *Paul Ménard* et *Myriam Bélanger*
Photo : É. Ravaz

L'APLT s'est inscrite au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du MDDEP (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) durant l'été 2007. Ce programme comprend des analyses physico-chimiques et la mesure de la transparence de l'eau, soit les indices à suivre pour déceler le vieillissement d'un plan d'eau.

Le programme a une durée de 5 ans. La première année, des prélèvements d'eau ont été envoyés au laboratoire du MDDEP en plus du suivi de la transparence. Les années subséquentes comprendront seulement la mesure de la transparence de l'eau. Les résultats préliminaires des analyses viennent de nous parvenir. Ils sont résumés dans le tableau suivant.

Résultats des analyses de la qualité de l'eau du MDDEP - Été 2007

DATE 2007	STATION	LOCALISATION PHYSIQUE	TRANSPARENCE (m)	PHOSPHORE TOTAL (µg/l)	CHLOROPHYLLE *a* (µg/l)	CARBONE DISSOUT (mg/l)
2 juill.	206A	Baie du Milieu	2,0	11,0	3,1	5,3
	206B	Baie St-Ignace	2,0	9,7	3,2	5,1
	206C	Bassin plage municipale	2,0			
	206D	Baie du Poste	2,6			
22 juill.	206B	Baie St-Ignace	2,0	8,9	4,4	5,0
	206C	Bassin plage municipale	2,4			
	206D	Baie du Poste	2,2	9,3	3,6	5,2
30 juill.	206A	Baie du Milieu	2,2	14,0	3,5	5,7
26 août	206A	Baie du Milieu	2,9	14,0	2,6	5,5
	206B	Baie St-Ignace	3,1	14,0	3,8	5,2
	206C	Bassin plage municipale	2,0			
	206D	Baie du Poste	2,9			

Interprétation des résultats

À première vue, on note une transparence moyenne de 2 à 3 mètres. Il s'agit là d'une moyenne plutôt faible, mais nous devons nous rappeler que le Taureau est un jeune lac, de moins de 100 ans, qui est vidangé tous les ans, ce qui entraîne un brassage inhabituel des sédiments.

Le taux de phosphore varie de 8,9 à 14 µg/l. Ces mesures se comparent assez bien avec celles enregistrées par le laboratoire de Certilab et le laboratoire de l'Université de Montréal, qui ont été présentées dans le dernier bulletin. Lorsque les concentrations de phosphore sont faibles, cet élément exerce un effet limitant qui empêche la croissance excessive des algues. Cependant, lorsqu'il se trouve en quantité supérieure à la normale, le taux de phosphore stimule la production des algues bleues.

La mesure de la chlorophylle *a* constitue une estimation de la quantité d'algues présentes dans l'eau du lac. Plus la concentration de chlorophylle *a* est importante, plus la transparence de l'eau diminue.

La mesure de carbone organique dissout (dont il faut tenir compte dans l'analyse globale des résultats) vise quant à elle à évaluer la quantité de substances colorantes qui affectent la transparence de l'eau et qui réduisent la pénétration de la lumière solaire.

Conclusion

Somme toute, nous sommes satisfaits des résultats obtenus et considérons que le lac doit faire l'objet d'un suivi serré, compte tenu du risque faible à moyen déterminé par les différentes analyses sur le développement des cyanobactéries.

Des commentaires additionnels seront donnés à l'assemblée générale annuelle de l'APLT qui se tiendra le samedi 26 juillet prochain.

Aide demandée

Pour faire le suivi de la transparence de l'eau, préférablement à toutes les 2 semaines, du 24 juin au 15 septembre 2008, l'Association aimerait compter sur l'aide de 3 ou 4 membres possédant une embarcation motorisée pour effectuer les relevés de la transparence de l'eau. Ces mesures sont répétées à chacune des 4 stations et sont recommandées dans le cadre du programme RSV-lacs.

L'Association possède déjà 3 disques de Secchi pour faire ces mesures et un quatrième pourrait être fabriqué ou acheté si nécessaire. Le principe de la mesure de la transparence est simple. Il suffit de se rendre aux coordonnées GPS de la station, de descendre le disque de Secchi peint en noir et en blanc jusqu'à ce qu'il disparaisse de la vue et de noter sa profondeur, ainsi que la température et l'heure de la journée.

Des instructions, de même qu'un disque compact du MDDEP seront fournis aux responsables. Une répartition des tâches pour cette activité est jugée nécessaire pour diminuer le temps imparti aux mesures et les coûts en essence, défrayés l'été dernier par les mêmes personnes.

Les bénévoles intéressés peuvent contacter les responsables du dossier de la qualité de l'eau :

Paul Ménard, cellulaire : (514) 926-4913 Myriam Bélanger, téléphone : (514) 894-9590